



DESTINATAIRES : A l'attention des curés des Pôles Missionnaires

Evêché  
Vicaire Général

Meaux le 30 octobre 2020

Chers amis,

Comme vous avez pu l'entendre de la bouche du Premier Ministre, nos églises restent ouvertes. Les obsèques, avec ou sans messe, en présence de 30 personnes, peuvent avoir lieu. Il en est de même pour les mariages en présence de 6 personnes.

Comme lors du premier confinement, les messes journalières et dominicales ont lieu sans assemblée. Je vous invite, là où c'est possible à permettre une diffusion en vidéo ou par téléphone (le service de communication donnera quelques pistes pratiques dans la lettre interne de mercredi).

Les aumôniers des hôpitaux, des établissements médico-sociaux, des prisons, peuvent continuer leur mission ; de même, les bénévoles des associations caritatives. Les responsables de ces activités devront leur fournir une carte attestant leur statut de bénévoles reconnus.

Vous pouvez vous déplacer pour aller visiter une personne dans le besoin, pour donner le sacrement des malades ou le viatique.

Les réunions (y compris la catéchèse et l'aumônerie) ne peuvent plus avoir lieu en présentiel mais peuvent avoir lieu en distanciel (visio ou téléphone).

Il est bon de mettre en place des chaînes téléphoniques, des groupes WhatsApp et Facebook pour garder contact avec les personnes et particulièrement les personnes seules.

Dans les églises ouvertes, les fidèles peuvent prier individuellement et allumer des cierges.

Pour ce week-end, les célébrations de la Toussaint ont lieu normalement aux horaires prévus, le 2 novembre inclus.

Les accueils paroissiaux sont fermés et les salles de réunions aussi. L'accueil téléphonique est ouvert mais si la secrétaire salariée est en chômage avec 0% d'activité on ne transfère pas le numéro de l'accueil à son domicile et on ne lui donne pas de travail à faire à domicile. Les prêtres et des bénévoles peuvent assurer cet accueil téléphonique. Si le salarié est en activité partielle que ce soit en présentiel ou en télétravail, les temps d'activités doivent être clairement définis.

Vous le savez, nos finances sont mises à mal par le premier confinement, merci de relayer la possibilité de donner à la quête en ligne par Pôle Missionnaire et de demander des messes.

Père Guillaume de Lisle